

RETRAITE NOTIONNELLE

QUELLE SOLIDARITÉ ?

SOMMAIRE



DOSSIER

Retraites : le choix Macronien

LES LUTTES 4 - 14

CONFERENCE INDUSTRIES DE SANTE 11

VENEZUELA : LES MENSONGES DU CAPITAL 12

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

Pour comprendre,
anticiper, proposer

**L'expert comptable
du CE**

Pour bâtir
des alternatives

www.mericassocies.com



PARIS 75013

58A, rue du Dessous des Berges

01 56 59 13 50

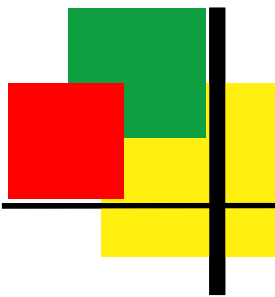
infoparis@mericassocies.com

VILLEURBANNE 69100

60, rue Racine

04 78 69 17 81

infolyon@mericassocies.com



Attendre, c'est subir !

L'actualité sociale, invisible dans les médias, est marquée par une multitude de luttes dans les entreprises, y compris dans les industries chimiques. Ainsi, le terreau existe pour résister au rouleau compresseur, au recul social généralisé qui est l'autre face de la médaille de l'objectif séculaire du grand capital : augmenter ses marges au détriment de nos garanties, de nos salaires.

Pour atteindre leur but, les patrons agissent dans chaque entreprise, mais aussi au travers de leur syndicat, le MEDEF, qui vient de remporter, au niveau national, une grande bataille avec l'élection de son champion, MACRON, la baudruche médiatique.

Que MACRON annonce que ses trois chantiers prioritaires, seront ceux du Code du travail, de l'assurance-chômage, des retraites, est tout sauf un hasard : le président des banques a pour mandat quasi-unique la destruction de l'ensemble des garanties collectives des travailleurs. Et sa stratégie pour la France, c'est celle du choc autoritaire, comme celle de nos PDG dans les entreprises.

Qu'il menace déjà, par son porte-parole, qu'on « n'a pas le droit de bloquer la France quand on n'est pas d'accord » signifie que la démocratie macronienne, c'est seulement le jour des élections. Pour la première fois dans la V^{ème} République, sur des sujets de société, il veut avoir recours aux ordonnances autoritaires, pour tenter d'imposer le maximum dans un minimum de temps.

Subir la destruction, par voie d'ordonnances, des conquêtes de la Résistance, est-ce cela le résultat du « barrage » contre l'extrême-droite ?

Les conséquences que cette politique aura sur la vie des salariés, si Macron arrache la majorité absolue à l'Assemblée nationale, légitime la CGT, organisation collective des travailleurs, à intervenir dans les élections politiques.

Pour les législatives, la FNIC-CGT appelle à voter pour les candidatures situées à gauche du parti qui nous a saignés pendant cinq ans. Et bien entendu, pas une voix ne doit se porter ni sur les candidats du choléra ultra-libéral de MACRON, ni sur ceux de la peste xénophobe de LE PEN.

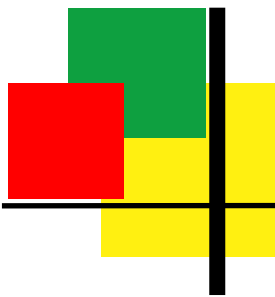
Et dans le même temps, nous devons hisser sans attendre l'étendard de la résistance contre les réformes MACRON à venir.

Dans les entreprises, engageons les débats, organisons-nous pour LA NÉCESSAIRE MOBILISATION des salariés. Si chacun refuse d'être complice de la destruction de nos droits sociaux, notre force collective sera immense

n° 526

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic-cgt.fr>
Email : contact@fnic-cgt.fr
Directeur de la publication : Emmanuel LEPINE
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel - 1,06 €
Imprimé par ADDAX imprimerie
Issn = 0763-7497

**DÉCIDONS D'AGIR,
POUR NE PAS SUBIR.**



LES LUTTES

Les Syndicats de la FNIC-CGT en région Rhône Alpes viennent en aide aux salariés d'AVADEL.



Un plan antisocial est mis en place. Un de plus dans la région Rhône Alpes, que les salariés de l'entreprise Avadel vont devoir combattre sans relâche.

Cette société, spécialisée dans la recherche développement en biotechnologie, vient d'annoncer la suppression de 50 % des 101 emplois qui la composent.

Malgré une situation financière des plus florissantes, augmentée pour partie par des fonds publics tels que le CICE, 40 millions sur les 9 dernières années, les dirigeants de cette entreprise mettent en place une stratégie de réduction des coûts, axée uniquement sur la destruction des emplois.

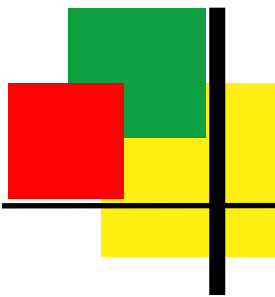
De plus, cette suppression d'emplois serait financée par les fonds publics au travers du Contrat de Sécurisation Professionnelle. **Une situation intolérable que les salariés ne sont pas prêts à accepter.**

C'est avec le soutien des Camarades de Solvay, Belle Etoile, Famar, Bio Mérieux... que 70 des 101 salariés d'Avadel sont venus exprimer leur mécontentement et leur désarroi, avec un mot d'ordre très simple :

- ➔ **Pas de licenciements,**
- ➔ **Des gages de pérennité du site sur le long terme,**
- ➔ **Des formations et des reclassements pour tous.**

C'est avec la CGT en région qu'ils ont commencé ce mouvement et beaucoup d'entre eux sont prêts à le continuer à nos côtés.





LES LUTTES

Air Liquide Hauconcourt : quand la lutte est belle !

Dix jours de grève illimitée, voilà ce qu'il aura fallu aux salariés AIR LIQUIDE-ALFI de HAUCONCOURT (57) pour faire entendre leurs revendications à une direction refusant tout dialogue. Le matin même du 10^{ème} jour de grève, dans un ultime coup de bluff, la direction informait les grévistes qu'elle avait lancé une procédure en référé, avec une convocation au tribunal le lendemain. Ceci avant d'accepter enfin de se mettre autour de la table des négociations qui ont duré jusqu'à 21 heures.

L'adage se vérifie une fois encore : « dans une grève, cinq minutes avant de céder, les patrons affirment qu'ils ne céderont jamais ! ».

Le résultat de l'obstination patronale, ce sont 750 clients en pénurie et 120 camions qui ne sont jamais sortis du site pendant la durée du conflit. Bravo les relations sociales chez AIR LIQUIDE !

Ce qui a été obtenu par les grévistes : l'examen pour revalorisation des coefficients des salariés en grève, création de 2 embauches externes qui profiteront à des intérimaires actuellement en poste, et l'octroi d'une prime fixe (et non plus variable comme le voulait la direction) de 350 € pour le personnel, hors encadrement.

Durant cette lutte, 3 nouveaux adhérents ont rejoint le syndicat CGT. D'autres vont certainement les suivre.

Le soutien des salariés des autres sites industriels Air Liquide, qui ont refusé de charger des camions afin de ne pas casser la grève d'Hauconcourt, celui de l'Union Locale, de l'Union Départementale, de la Fédération a été déterminant pour parvenir à ce résultat.

Depuis des années, où le repli sur soi règne dans le groupe AIR LIQUIDE, le PDG s'en félicitant même lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'année précédente, **les camarades d'Hauconcourt ont retracé la voie de la lutte gagnante.**



Quand la CGT de CEPIC appelle les salariés à la grève, ÇA PIQUE !!!

Depuis des années, l'employeur refuse de mettre les salariés de CEPIC au niveau des minima conventionnels, ça ne pouvait plus durer.

2 semaines de grève avec blocage du site, suivie par 90 % des salariés, obligent le patron à répondre aux revendications :

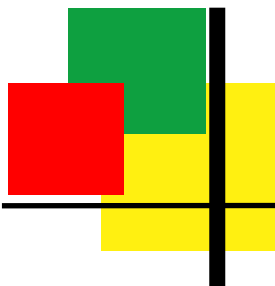
- ➔ **Augmentation Générale de 0,4 % en janvier, 0,4 % en avril et 1,2 % en juillet, soit un total de 2 %.**
- ➔ **Un talon de 30 € net.**
- ➔ **Une prime exceptionnelle équivalente à un mois de salaire.**
- ➔ **Une prime de chiffre d'affaires mensuelle.**

Une action qui en appellera d'autres, car le sentiment de puissance de la mobilisation, avec le collectif de syndiqués actuels et des futurs, qui devraient rejoindre le syndicat, n'est plus à démontrer.

Cette victoire est le résultat d'un travail collectif de terrain avec la présence permanente de l'UL de Sotteville-St Etienne, qui a grandement œuvré à organiser les salariés du premier au dernier jour du conflit.

**L'avenir
appartient
bien,
à celui qui
lutte !!!**





Une Conférence internationale pour des industries de santé au service de l'humanité

Souvent, lorsque l'on parle politique de santé, ce qui vient d'abord à l'esprit c'est l'offre de soins, hospitalière, de médecins généralistes ou de spécialités (ophtalmo, dentiste....)

Rien d'étonnant à cela, les politiques menées ces dernières années ont conduit à de véritables déserts en matière d'offres de soins, du fait de la fermeture de dizaines d'hôpitaux de proximité, de suppressions de milliers de postes dans la fonction publique. Le nombre de formations de médecins de 8000 par an est passé à 3000. Autant de mauvaises décisions qui remettent en cause le droit et l'accès aux soins pour tous, qui mettent en danger la santé publique et la sécurité sanitaire du pays.

L'offre de soins ce sont aussi (et on y pense moins), les industries de santé : les laboratoires pharmaceutiques, les laboratoires de biologie médicale, le négoce et la prestation de services médicaux techniques, la répartition pharmaceutique, les officines de pharmacie, autant de branches et d'activités professionnelles qui entrent dans le champ de notre Fédération, mais c'est aussi l'imagerie médicale, l'optique, les prothésistes....

Ce sont des milliers de salariés qui œuvrent chaque jour au quotidien, eux aussi, pour notre santé et notre bien-être à tous. **Si tel est l'état d'esprit de ces milliers de salariés, fiers d'être au service de la santé publique, on ne saurait en dire autant du patronat des différentes branches.**

Bien qu'ils se donnent une image de sauveurs des nations et des peuples, les politiques qu'ils mènent dans ces entreprises, ces groupes sont à l'identique de n'importe quelle autre industrie.

Ces dernières années, ce sont des milliers d'emplois qui ont été supprimés : fermetures, cessions, restructurations, délocalisations se font au même rythme qu'ailleurs, encore et toujours pour les mêmes raisons, rentabilité, productivité, dividendes aux actionnaires et aux propriétaires.

Mais là on parle de santé et ce qui est inadmissible c'est que le chiffre d'affaires se fait avec l'argent de la Sécurité sociale, le nôtre. C'est inacceptable !

Inadmissible au regard des taux de marge de ces industries. Entre 10 et 15 % pour certaines. Cela va jusqu'à 30 % pour l'industrie pharmaceutique.

En moyenne, sur 100 € de médicaments prescrits, 30 € iront directement dans la poche des actionnaires, pris sur la Sécu, sur nos cotisations sociales.

Dans le même temps, le reste à charge des patients ne cesse d'augmenter à cause des politiques de régression sociale.

Face à de tels enjeux, de telles injustices,

**la Fédération a décidé d'organiser
les 25, 26 et 27 octobre 2017**

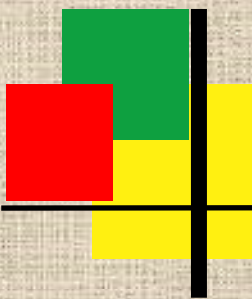
**une CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LES INDUSTRIES DE SANTÉ,**

- ➔ **ce qu'elles sont,**
- ➔ **ce qu'elles devraient-être.**

**Chacun de nos syndicats,
de nos syndiqués
est invité à y participer !**

LE DROIT À LA SANTÉ,

L'ACCÈS AUX SOINS pour tous et de même qualité, sont des biens communs de l'humanité, mais il ne suffit pas de le dire !



RETRAITES : le choix Macronien

VOUS PREFEREZ :

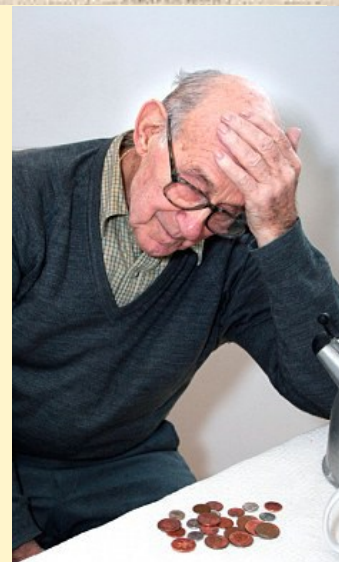
MOURIR AU TRAVAIL ?

... OU UNE

RETRAITE DE PAUVRE ?



C'est comme vous voulez. C'est **actuariellement neutre**, de toute façon !



D'après nos « experts » (bien informés), les retraites sont en danger. Pour les sauver (pour la 8^{ème} fois en trois décennies), il faut les **flinguer** changer de système !

Et voilà ! C'est reparti : On va nous expliquer que les retraites sont menacées par des « déséquilibres » contre lesquels on ne peut rien. A commencer par le déséquilibre démographique. Eh oui ! S'il y a un problème de retraites, ce serait parce qu'aujourd'hui, on vit trop longtemps, qu'il y a trop de retraités pour le nombre d'actifs qui travaillent, et que les retraités sont trop payés. Des arguments d'une modernité fulgurante, rabâchés depuis plus d'un siècle !

Dans une France « macronisée », où tout le monde doit se crever au boulot pour des salaires insuffisants, l'existence même des retraités devient presque un scandale ! En suggérant que les retraités sont des parasites, comme les chômeurs voire comme les immigrés, le discours lisse et propre sur soi de la caste des présentateurs de JT se teinte de brun et veut ringardiser les valeurs de solidarité.

Aujourd'hui, il faut être **com-pé-ti-tif** ! Et qu'est-ce qu'il y a de moins compétitif qu'un retraité ?

- ➔ La solidarité intergénérationnelle ? **Ringarde !**
- ➔ Le financement par la cotisation sociale ? **Ça nuit à la compétitivité !**
- ➔ Anticiper son départ après des années de pénibilité ? **Et puis quoi encore ??**

On arrête 5 minutes de s'abrutir devant les messages en boucle, relayés par les collègues, les voisins, par de nombreux **jeunes** qui ressassent leur leçon « **Ah bah, de toute façon, la retraite on n'en aura jamais !** ». Parce que la retraite, elle est tombée toute faite du ciel, peut-être ? Comme si, **un beau jour**, les patrons, ceux qui faisaient crever les gamins de douze ans dans les mines et les filatures, ceux qui licenciaient les femmes dès qu'ils apprenaient qu'elles étaient enceintes, ceux qui faisaient tirer sur les grévistes, ceux-là se sont dit, il y a cent ans, « Tiens, **finale-ment**, on va leur filer la retraite... Comme ça, ils pourront **se la couler douce**, et c'est nous, les employeurs, qui finance-rons leurs retraites en ponctionnant des charges sur nos profits... »

Qui croit que cela se soit passé ainsi ?



Les retraites, comme le droit au salaire, le droit à l'emploi, les garanties collectives : **tout fut conquis**. Et rien ne subsistera si on ne se bat pas pied à pied, pour défendre, avec toute notre énergie, nos conquêtes sociales que les employeurs nous contestent à chaque instant, et qu'ils nous contesteront toujours.

Concernant le discours sur les retraites, on réfléchit un peu : qu'est-ce qui est vrai là-dedans ? Et à qui profitera le « crime » de flinguer nos retraites ?

Ce dossier a pour vocation de contribuer au débat et d'éclairer sur ces enjeux.

The Battle

RETRAITES SÉCURITÉ SOCIALE : CALCUL SUR LES MEILLEURES ANNÉES, PRESTATIONS DÉFINIES, SOLIDARITÉ, MONTANT ÉLEVÉ

La retraite actuelle en 4 points :

1. Le calcul de la retraite Sécurité sociale sur les 25 **meilleures années** (10 auparavant) minimise l'impact des accidents de parcours durant la carrière : les périodes de chômage, les petits boulots mal payés ne comptent pas pour le calcul.
2. On définit le montant de votre pension, non pas en fonction des cotisations que vous avez versées, mais en fonction du nombre de trimestres et du montant de votre salaire reconstitué, auquel on applique un **taux de remplacement**. On parle de **prestation définie**.
3. Contrairement à ce qu'on croit souvent, la **solidarité intergénérationnelle** ne vient pas du fait que la retraite soit versée selon la technique de la **répartition** (les actifs



d'aujourd'hui financent les retraités d'aujourd'hui). En fait, les évolutions démographiques ou celles du taux de chômage n'ont **pas d'impact sur les retraites** versées, mais peuvent nécessiter un relèvement du taux de cotisations versées par les **seuls actifs**, là est la solidarité intergénérationnelle.

4. À quoi est dû le **montant** relativement élevé de la retraite Sécurité sociale, ajouté aux complémentaires (qui sont des systèmes à cotisations définies, mais qui ont historiquement été pilotés comme une prestation définie) ? Essentiellement grâce à la **supériorité de la cotisation sociale** par rapport au financement par l'**impôt** et plus encore, sur le financement par la **capitalisation**, pour assurer les taux de remplacement observés en France pour les retraites.

COMPTES NOTIONNELS : UNE RETRAITE PAR POINTS, À COTISATIONS DÉFINIES, NON SOLIDAIRE ET D'UN MONTANT FAIBLE

Ci-dessous, le comparatif qui tue !!

- ➔ Tout au long de votre carrière, les **cotisations s'accumulent sur un compte individuel** (notionnel). Tout est important : les périodes de salaires élevés comptent. Mais les **périodes de chômage comptent aussi !!** Résultat : la moyenne faite sur toute la carrière, et non les meilleures années, abaisse forcément le montant de la retraite..
- ➔ Dans ce cas, on **définit la cotisation** (un pourcentage du salaire). À la retraite, le volume total de cotisations est connu et on en déduit le montant de la pension, qui est fonction de vos cotisations et de leur **taux de rendement**.
- ➔ Le système à compte notionnel est versé en **répartition**, il n'en est **pas** pour autant **solidaire**. En effet, comme tout système à cotisations définies, l'équilibre financier des retraites se fait par **ajustement de la masse des pensions**, via la valeur de service du point, qui affecte individuellement chaque retraité,

mais aussi chaque actif : il n'y a pas de solidarité intergénérationnelle.

- ➔ Dans tous les systèmes à comptes notionnels, les paramètres sont **ajustés** pour garantir un **montant faible** des retraites. **Mais pourquoi donc ?** Parce que Macron n'aime pas les vieux ? Mais non : le montant des retraites en France, ce sont **300 milliards d'euros par an**, un chiffre tel que les assurances rêvent de hold-up.. Un pactole que convoient les banques pour généraliser les fonds de pension et les retraites par capitalisation, vous savez, celles qui ont déjà fait faillite trois fois en France (1884, 1928, 1941).

Eh vous, les banquiers !

On dit quoi au Président ?

On dit, merci Macron !

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE : LA PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS POUR FINANCER LES RETRAITES OU AUGMENTER LES DIVIDENDES

En 1950, il y avait en France 4 millions de paysans pour nourrir 42 millions d'habitants, soit 1 paysan pour 10 habitants. Aujourd'hui, il y a 1 million de paysans pour 65 millions d'habitants. Aïe ! Le ratio est passé à 1 paysan pour 65 habitants ! Conclusion : en France aujourd'hui, on meurt de faim ! Ça, c'est la logique médiatique...

En fait, grâce aux **gains de productivité**, en France, **un travailleur de 2017** produit en moyenne autant de valeur que **7 travailleurs de 1950**, dans un temps de travail de 25 % inférieur. En matière de retraite, ce seul chiffre démontre que le problème n'est pas le **nombre** d'actifs occupés à travailler, ni le « ratio actif/retraité » dont on nous parle en permanence, mais la **valeur économique** que ces actifs produisent. Entre 1950 et aujourd'hui, le nombre de retraités a certes quadruplé, mais le nombre d'actifs a quasiment doublé, et avec une productivité par tête 7 fois supérieure ! Très largement de quoi satisfaire les revendications de la CGT en matière de retraites. **Au final, le ratio actif/retraité, on s'en fout !**

Et pourtant, on continue de marteler que le nombre d'actifs est insuffisant (et le sera encore plus dans l'avenir) par rapport au nombre de **retraités**. Non seulement ce chiffre est un leurre destiné à dramatiser une évolution démographique normale, mais il ne décrit qu'une partie du problème.

Car la valeur produite par les actifs titulaires d'un emploi ne sert **pas** « que » pour les **retraités**, mais pour **l'ensemble des « inactifs »** : les enfants en bas-âge, les écoliers, les étudiants, les chômeurs, les femmes et les hommes au « foyer », les retraités. Si bien qu'en réalité, le ratio qu'on doit examiner n'est pas le ratio actif/retraité, mais celui des **actifs** sur les **inactifs**. Son évolution est bien moins forte – quatre fois moins précisément – que celle du ratio actif/retraité. Tout simplement parce que l'augmentation de la proportion de personnes âgées



sera, en partie, compensée par la **diminution** de la proportion de **jeunes**.

Et, contrairement à une idée reçue, la consommation globale des personnes âgées n'est pas plus élevée que celle des jeunes.

La vraie question : tous ces gains de productivité, ils sont passés « où » depuis 1950 ? En réalité, ils ont (un peu) servi à diminuer le temps de travail (mais insuffisamment, vu le nombre de chômeurs), et ils ont (un peu) servi à augmenter les salaires (salaire net et salaire socialisé). Mais ils ont surtout (à 80 %) servi à augmenter les **profits** des entreprises, ce que les médias nomment pudiquement les « marges ».

En **récupérant** ces gigantesques gains de productivité, c'est-à-dire en **baissant les profits**, on pourrait tout à la fois baisser le temps de travail, augmenter les salaires et partir plus tôt en retraite, tout en augmentant les pensions.

Impossible ? Utopique ?

Au **début du XX^{ème} siècle**, quand les **patrons** braillaient déjà contre le **coût de la main d'œuvre** qu'ils jugeaient **excessif**, quand les **travailleurs** avaient la semaine de 48 heures pour des salaires de misère, l'écrasante majorité d'entre-eux aurait (eux-aussi) considéré comme « impossible » la **Sécurité sociale**, les **35 heures**, les cinq semaines de **congés payés**. Et pourtant, c'est ce qu'on a aujourd'hui !

C'est vrai, tout cela n'est pas arrivé sur un **plateau** : il a fallu des luttes, des salariés qui prennent leur destin en main, il a fallu des grèves et des batailles.

Mais au final, on y est arrivé ! Alors on continue ou alors on baisse les bras ?

PÉNIBILITÉ : AVEC LE COMPTE NOTIONNEL DE RETRAITE, ADIEU L'ANTICIPATION AU DÉPART

UN CHANGEMENT DE NATURE DE LA RETRAITE S'EST OPÉRÉ DEPUIS UN SIÈCLE.

Autrefois, la retraite était considérée comme l'assurance d'un revenu de subsistance pour des salariés incapables de continuer de produire, et qui vivaient au-delà de 60 ans, un âge que bien peu atteignaient.

Depuis une soixantaine d'années, l'espérance de vie est supérieure à l'âge de la retraite (Il s'agit d'une moyenne).

L'enjeu de la retraite s'est modifié. Ce qui compte aujourd'hui c'est de pouvoir vivre le plus longtemps possible, affranchi de tout lien de subordination, tout en étant **salarié à vie**. Les progrès sanitaires et sociaux ont rendu cela possible, une situation que la classe dominante veut remettre en question.

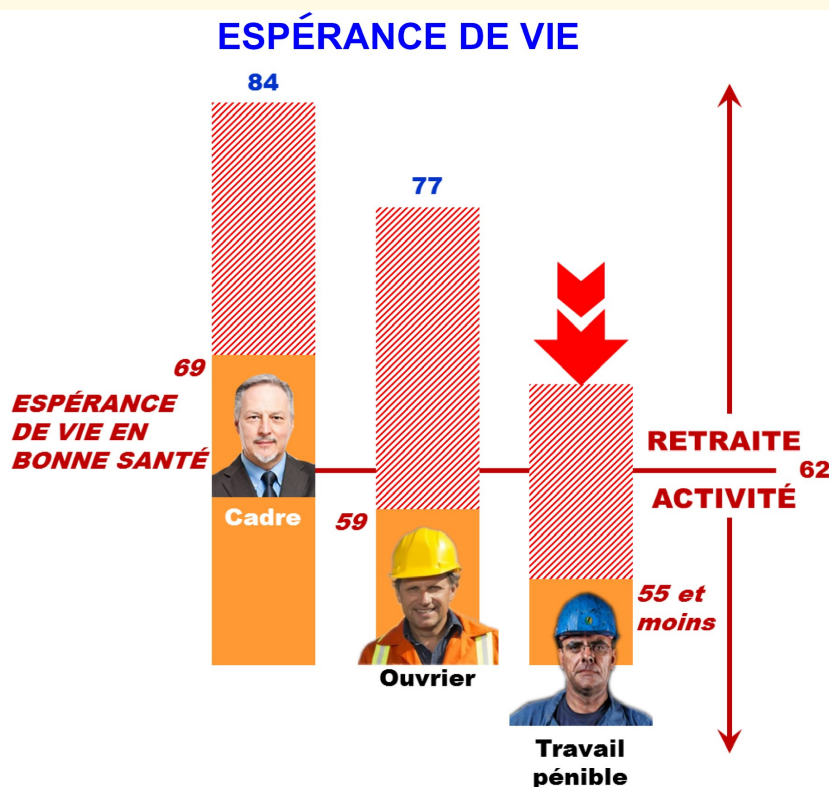
Un bémol de taille : cette retraite, payée à vie, offrant la liberté de choisir ses activités en dehors de toute contrainte d'emploi, **ne concerne pas tout le monde**. Il existe de fortes inégalités entre les catégories pour l'espérance de vie.

LES OUVRIERS RISQUENT DAVANTAGE QUE LES CADRES DE MOURIR PRÉMATURÉMENT

Ainsi, un homme cadre vit près de 7 ans de plus qu'un ouvrier en moyenne. Entre une femme cadre et une ouvrière, la différence est un peu moindre : 3 ans. Mais l'écart est encore plus grand si l'on considère l'**espérance de vie en bonne santé** : **10 ans** entre un ouvrier et un cadre !

Une étude de grande ampleur, effectuée en 2014, montre que les salariés qui travaillent de **nuît** depuis plus de **cinq années**, ont une surmortalité cardio-vasculaire de **11 %**. Et au-delà de **quinze années de travail posté**, ce risque de décès cardiaque est accru de **23 %**, et s'y ajoute un risque de décès par cancer du poumon, accru de **25 %**.

Ainsi, le travail pénible, y compris le **travail de nuit**, fait **s'effondrer l'espérance de vie** d'autant plus fortement qu'il est subi longtemps, et qu'il vient s'ajouter aux risques professionnels auxquels les ouvriers sont déjà largement **soumis** par ailleurs (accidents, maladies, exposition aux produits toxiques..).



Ainsi quand un ouvrier atteint l'âge de **62 ans**, il n'est **déjà plus en bonne santé**. Et malgré une vie entière cotisée, il passe **plus d'années en incapacité au sein d'une vie plus courte**.

Combien connaissons-nous de collègues, de camarades péniblement arrivés à la retraite, **cassés** par une carrière de travaux pénibles, qui sont fauchés quelques années plus tard ?

Pour ceux-là, un **départ anticipé** n'est pas un **privilège**, mais doit être un **droit inaliénable** et une mesure de justice sociale !

PÉNIBILITÉ & « COMPTE NOTIONNEL » DE RETRAITE NE FONT PAS BON MÉNAGE

Avec la retraite par comptes notionnels, le salarié fait le choix entre partir **tôt** (mais pas avant 62 ans) avec une faible retraite, ou partir **plus tard** avec une pension plus élevée.

Comme c'est le salarié qui décide lui-même de son âge de départ, ce système « évacue » tout **droit** à départ anticipé pour pénibilité.

Le montant de la pension est égal au **capital** accumulé sur le compte, **divisé** par l'espérance de vie **moyenne** de la classe d'âge du salarié, au moment de son départ en retraite.

Dans ce cas, **la pénibilité ne peut être compensée que par du numéraire.**

Dès 2008, certains économistes libéraux rêvaient d'appliquer en France ce système plébiscité par la CFDT.

La seule manière de compenser la pénibilité est de diviser le capital individuel de points par un chiffre d'espérance de vie plus faible. Mais sur quels critères ? Et financé comment ? Réponse de ces « experts » : par des cotisations plus fortes des salariés chaque mois. Durant leur carrière, ils subiraient ainsi la double peine, pénibilité et cotisations supplémentaires !

Avec les comptes notionnels, plus de prévention de la pénibilité !

Le plus grave reste que le problème de la pénibilité au travail se transforme en simple **équilibre monétaire**, que chaque salarié doit gérer individuellement. Où se trouve, dans ce cas, la **responsabilité de l'entreprise** ? C'est pourtant **l'employeur** qui décide de l'organisation du travail et qui doit financer une **prévention** de la pénibilité en vue de l'éradiquer !

« NEUTRALITÉ ACTUARIELLE » : DERRIÈRE LE JARGON, L'ARNAQUE

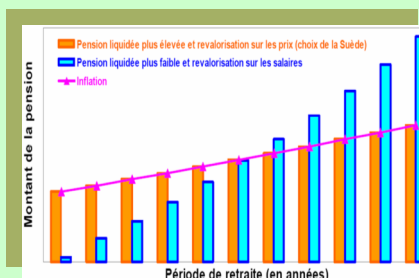
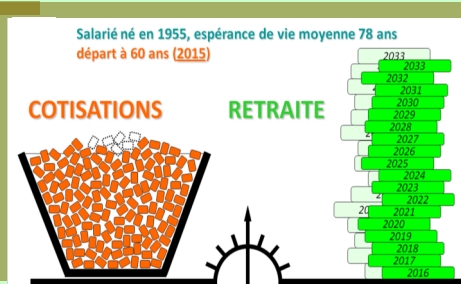
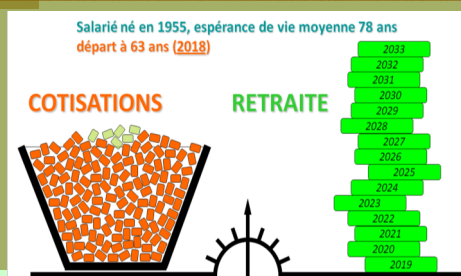
Les médias aiment bien nous enfumer avec des termes que personne ne comprend : les comptes notionnels sont actuariellement neutres, **ça veut dire quoi ?**

Simple : vous avez **accumulé des cotisations** sur votre compte notionnel. Né en 1955, votre classe d'âge a une espérance de vie de 78 ans (c'est un exemple). Si vous partez en 2018 à l'âge de 63 ans, on **divise votre capital** en 15 annuités (ce qui vous reste à vivre en moyenne).

A noter : pour les femmes, dont l'espérance de vie est nettement supérieure à celle des hommes, **bonjour le montant des retraites !**

Vous décidez de partir 3 ans avant ? **Pas de problème** : vous aurez cotisé moins longtemps, et en plus, vous toucherez la retraite 3 ans de plus, mais le plateau de la balance doit rester équilibré. Vos fins de mois seront plus difficiles, mais il faut savoir ce qu'on veut !

Avec les comptes notionnels, on fait progresser le montant de la pension comme les prix. Mais on peut aussi faire le calcul actuariel pour la faire progresser comme les salaires. La retraite sera plus faible au début, puis évoluera plus vite que les prix, du moment que la **somme globale versée** (en moyenne) reste la même !



LES COMPTES NOTIONNELS EN SUÈDE

Le système suédois comporte un **premier étage** public, à la fois en répartition et en capitalisation, et un **second étage**, professionnel, en **capitalisation**.

Pour les situations hors emploi (congé parental, chômage, formation, etc.), ce sont les **assurances sociales**, financées par l'**impôt**, qui versent les cotisations retraite correspondantes. Mais celles-ci sont calculées sur la base des allocations perçues (par exemple, à partir des allocations chômage représentant 70 % de l'ancien salaire). Ce choix tire le **niveau des retraites vers le bas**.

Malgré l'équilibrage soi-disant automatique du système, des déséquilibres financiers interviennent si le chômage augmente ou si l'espérance de vie moyenne est supérieure à celle qui était prévue. Dans ce cas, il y a **baisse des droits accumulés et du niveau des retraites**. Ce rééquilibrage

s'effectue donc sur les cotisants comme sur les retraités.

En Suède, le système a été **suspendu** en 2009 suite à la crise financière, et l'année suivante, les retraites ont baissé de 4,4 %.

En revanche, le **nombre de fonds de pensions a explosé**, il en existe aujourd'hui plus de 800 en Suède, dont beaucoup ne sont pas fiables.

60 % des Suédois ont un niveau de confiance faible ou nul dans leur système à comptes notionnels.

EN FRANCE, 5 % DES RETRAITÉS SONT AU MINIMUM VIEILLESSE, EN SUÈDE, ILS SONT 55 % !



Garantir un système de retraites, à la fois globalement et pour chacun, suppose que le **travail soit partagé** et que l'**emploi** reste une priorité. Toutes les autres solutions, baisse des pensions, allongement de la durée de cotisation, cotisations définies, épargne capitalisée, aboutissent toutes à **moins de solidarité**, moins de **justice** et même moins d'efficacité.

Avec Macron qui refait des comptes notionnels la dernière trouvaille en matière de retraites, on reste dans le droit fil des réformes dites structurelles du **marché de l'emploi**. Celles-ci visent à le **libéraliser** toujours davantage et à réduire les droits sociaux, renvoyant les individus à de prétendus **choix personnels**.

Avec les comptes notionnels, le débat **politique** sur quelle répartition des richesses entre travail et capital, entre salaire socialisé et profit, est remplacé par un dispositif **technique**, où les **gains** en matière d'**espérance de vie** sont captés par le capital.

Macron annonce ainsi le démantèlement de notre retraite solidaire pour laisser la place aux fonds de pension.

LA QUESTION : ALLONS-NOUS LE REGARDER FAIRE EN INVOQUANT LA « FATALITÉ » ?

La CGT a des revendications en matière de retraite. Elles sont cohérentes, l'argent existe largement pour les satisfaire, c'est une question de choix politique.

Voulons-nous vivre dans une société où le fric passe avant la prise en charge des plus faibles, le financement de la fin de vie de nos anciens ?

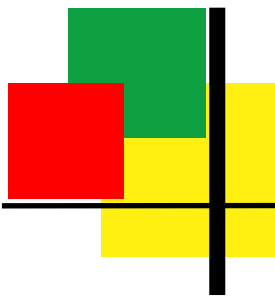
BASONS-NOUS SUR NOS REVENDICATIONS :

- ➔ **Retraite à taux plein à 60 ans, après 37,5 ans de cotisations avec prise en compte des années d'étude et des périodes d'inactivité forcée,**
- ➔ **Retraite solidaire égale à 75 % du salaire, calculée sur les 10 meilleures années et dont l'évolution doit être indexée sur les salaires (et non les prix),**
- ➔ **Retraite minimum égale au SMIC revendiqué par la FNIC, soit 1 900 euros brut,**
- ➔ **Préretraite dès 55 ans pour les travaux pénibles,**
- ➔ **Et tout ceci financé à 100 % par une cotisation sociale alimentant une Sécurité sociale gérée par les assurés sociaux.**

*Faire barrage à Macron aujourd'hui, c'est **STOPPER LA MONTÉE DEMAIN DE L'EXTRÊME-DROITE**, qui propose des choix de haine et de fracture entre les salariés et les citoyens.*

COMBATTRE LA RÉFORME MACRON, C'EST NÉCESSAIRE, C'EST SOCIALEMENT JUSTE

FAIRE GRÈVE POUR NOS RETRAITES
ENVISAGEONS-LE DÈS MAINTENANT !



Venezuela :

les mensonges du capital

Depuis quelques mois, le Venezuela fait la Une de l'actualité internationale.

Comme au temps d'Hugo Chavez, une importante campagne médiatique de dénigrement et de mensonge est menée contre la Révolution Bolivarienne. Même si en effet le Venezuela traverse une période difficile, notamment sur le plan économique, la réalité de la situation décrite par les médias s'avère très souvent partielle et caricaturale. Les médias se contentent de nous raconter qu'au Venezuela il y a des « protestations pacifiques », totalement « spontanées » qui sont « réprimées brutalement » par une « dictature » qui « assassine » ses citoyens. La campagne médiatique est exactement la même qu'au temps d'Hugo Chavez, car elle est réalisée par de grands médias internationaux qui dépendent du « grand capital ». Chavez ou Maduro ne sont attaqués que pour ce qu'ils représentent.

Il s'agit en fait d'une croisade du capitalisme contre un nouveau modèle de socialisme qui, dans le cas du Venezuela, a été adopté par une grande majorité du peuple dans l'espoir d'un nouveau monde possible, plus juste et plus humain. Pour les grandes puissances occidentales, c'est un exemple dangereux qu'il ne faudrait pas que d'autres peuples suivent, d'où une grande motivation pour neutraliser, par tous les moyens possibles, les leaders de ce modèle.

La polarisation entre soutiens et détracteurs du gouvernement Maduro s'accroît au Venezuela avec des conséquences tragiques sur fond de crise économique profonde et de retournement de conjoncture politique dans toute l'Amérique du Sud. Depuis plusieurs semaines, le Venezuela semble plongé dans le chaos où les manifestations de l'opposition et contre-manifestations du gouvernement Maduro, suivies d'affrontements violents, sont à l'origine de plus de 30 morts et de plus de 400 blessés. Les dommages matériels s'élèvent à plusieurs millions de dollars. Les grands médias internationaux se chargent de transformer tous ces malheurs en délits du gouvernement. En parallèle à ces actions de déstabilisation et de violence mentionnées précédemment, une offensive majeure a été élaborée et planifiée. Il s'agit, cette fois, de créer les conditions juridiques pour réaliser un véritable coup d'État sous couvert de légitimité internationale. Tout cela pour mettre fin au régime actuel et y

substituer un gouvernement, fait sur mesure, pour répondre aux intérêts du « grand capital ».

La situation des classes populaires vénézuéliennes demeure très préoccupante. L'économie du pays, prisonnière de la rente pétrolière, subit de plein fouet la chute brutale des cours du pétrole, organisée conjointement par les monarchies arabes et les Etats-Unis, depuis l'été 2014. L'explosion du marché noir, l'effondrement de la monnaie nationale, la « guerre économique » menée par les grandes entreprises privées et la bourgeoisie toujours plus arrogante, font que les Vénézuéliens sont confrontés à d'immenses pénuries de nourriture, de services et de médicaments : la faim est en train de réapparaître dans plusieurs quartiers de Caracas.

Un autre phénomène concourt à l'affaiblissement de Maduro : l'arrivée au pouvoir des droites conservatrices dans plusieurs pays latino-américains et ainsi une perte de soutien régional. C'est là un point crucial. Le « grand capital attaque pas seulement le Venezuela, mais coordonne une attaque globale contre les gouvernants progressistes d'Amérique Latine comme l'Argentine, la Bolivie, l'Equateur.

Cette situation générale de régression politique et sociale n'augure rien de positif pour les classes populaires vénézuéliennes.

LA FNIC-CGT

**DÉNONCE LE MENSONGE
ORGANISÉ PAR LES MÉDIAS
DU « GRAND CAPITAL »,
ENNEMIS ET ADVERSAIRES
DU PEUPLE VENEZUELIEN.**

LES LUTTES

A Linde Gas,

Ça bouge !

Dès le 27 avril, le syndicat CGT de Linde Gas, avait appelé les salariés à se mobiliser, soutenu par les syndicats de la FNIC CGT (Yara, Michelin, etc), contre le projet de l'entreprise qui souhaite fusionner avec PRAXAIR, afin de prendre la 1^{ère} place d'AIR LIQUIDE.

Cette fusion n'est souhaitable pour aucun des salariés, car comme d'habitude le seul bénéficiaire sera l'actionnaire. Ce sont, une nouvelle fois, des licenciements boursiers ! La rentabilité du groupe est de 27 %. La première étape de cette fusion consiste à supprimer les petits établissements tels que celui de Bassens, afin de regrouper et de créer des pôles avec des volumes de productions bien plus importants (1 milliard d'économie, suivi d'un second milliard pour la fusion).

➔ SUITE AU CCE DU 17 MAI, LES SALARIÉS SE SONT MIS, À NOUVEAU, EN GRÈVE LE VENDREDI 19 MAI 2017.

ILS PROTESTENT CONTRE UN PLAN DE RESTRUCTURATION QUI DOIT MENER À LA SUPPRESSION DE 160 EMPLOIS EN FRANCE.



Chez Mécaplast,

la CGT et les salariés à l'offensive !!!



Sans grande surprise, chez Mécaplast, comme dans de trop nombreuses entreprises, les NAO 2017 ont été le témoignage d'un mépris inacceptable de la part de la direction générale. Une performance toujours en progression et les mêmes éternels oubliés, les salariés.

- ➔ Une augmentation générale de 1,3 % soit 19,50 €/mois.
- ➔ Un Bon d'achat de 200 € distribué par le CE comme si le salaire était une activité sociale et culturelle.
- ➔ Une prime d'intéressement de 600 € bruts à condition d'atteindre des résultats toujours plus difficiles.
- ➔ Des primes différentes d'un site à un autre créant une division entre les salariés.

Un cocktail explosif que le syndicat CGT aura su faire prendre en compte par les salariés, qui décident de

construire le rapport de forces nécessaire à l'obtention de leurs revendications.

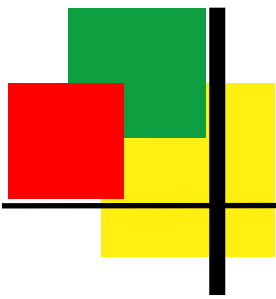
C'est avec 97 % des salariés de production en grève, dans des conditions météo très difficiles et une grande envie de victoire que les salariés obtiennent, après 42 heures de grève.

- ➔ Une prime de 1400 € net payée en deux fois,
- ➔ Le choix de s'organiser pour ceux qui désirent récupérer les heures de grève.

L'ensemble des salariés est conscient de l'effort qu'ils ont dû consentir pour obtenir cette grande victoire et ils n'ont plus aucun doute sur la devise qui fut inscrite au bas de nombreux tracts de mobilisation et d'information :

CELUI QUI LUTTE PEUT PERDRE, MAIS CELUI QUI NE LUTTE PAS A DÉJÀ PERDU.





LES LUTTES

Akzo Nobel,

la grève s'engage !

Suite à l'annonce de la direction d'Akzonobel, de supprimer 15 emplois sur les 62 que compte l'établissement d'Ambares, **le syndicat CGT a appelé les salariés à 3 jours de grève, suite aux propositions scandaleuses !**

- ➔ La CGT a déjà prévenu que si les résultats des négociations ne sont pas à la hauteur des revendications, la grève reprendrait.

Ce projet, lui aussi, n'est ni plus ni moins que des licenciements boursiers, car pendant ce temps, le numéro un mondial de la peinture prévoit de verser 1,6 milliard d'euros à ses actionnaires, cette année, via un dividende exceptionnel de 1 milliard d'euros et une augmentation de 50 % du dividende ordinaire à 2,50 euros par action.

Du salaire pas l'aumône,

Après avoir tenu 4 réunions de pseudo-négociations, il n'y avait pas d'autre alternative que de construire le rapport de forces avec les salariés.

Le 9 mars, à l'appel de la CGT, les salariés sont entrés en grève avec un blocage total de la production et de la logistique. Malgré la signature de 2 syndicats FO et CGC, les salariés ne reculent pas, maintiennent la grève et s'organisent.

Des roulements s'organisent de nuit pour ne pas laisser sortir les camions. Des tentes se dressent devant les entrées laissant comme message à la direction « nous sommes là et on ne bougera pas ». Les jours passent et la mobilisation ne faiblit pas. Malgré les menaces d'intimidation par l'envoi d'huissiers, de SMS et le chantage de chômage partiel, le mouvement tient bon.

Un conflit qui prend la tournure d'un bras de fer, puisqu'ils en sont à 6 jours de grève et c'est la victoire qui s'annonce.

- ➔ 50 € brut pour N1 et 2,
- ➔ 40 € brut du N3 au 7 au lieu de 28 € du N1 à 5 proposé par la direction,
- ➔ Augmentation Individuelle de 0,2 %,
- ➔ Augmentation de toutes les primes de 1 %
- ➔ Prime d'équipe augmentée de 8 % portant celle-ci à 9 €/jour.
- ➔ Etalement des heures de grève jusqu'en dé-

Chez Cooper !!!



cembre ou prises sur l'intéressement de mai,

- ➔ Participation employeur au restaurant d'entreprise, 95 % de prise en charge.

La direction s'engage à ce que tout départ à la retraite soit compensé par une embauche en CDI.

C'est avec l'ensemble des syndiqués et des salariés réunis en assemblée générale, le 16 mars, et le partage des avancées, que la décision de l'arrêt du conflit fut validée.

La lutte a aussi permis au syndicat de se renforcer avec la venue de 10 nouveaux syndiqués et 2 nouveaux élus pour nos élections.

On lâche rien !

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Catherine Jousse**
catherine.jousse@humanis.com

[humanis.com](https://www.humanis.com)